

## REUNION PUBLIQUE SQUARE SAINT EXUPERY DU 12 AVRIL

Deux de nos Elus étaient présents. Voici quelques unes de leurs remarques :

- les conditions de cette "réunion" étaient indignes et ineptes : en extérieur, par temps froid et venteux, avec toutes sortes de nuisances sonores et aucun dispositif pour réguler la parole ni même, un micro (sauf tout à la fin mais qui n'a jamais circulé parmi les habitants qui devaient jouer des coudes pour s'approcher d'un officiel et avoir une chance de s'exprimer). En conséquence, malgré les protestations des habitants et leurs remarques répétées dans ce sens, tout échange entre habitant et "autorités" tournait à la conversation privée, absolument inaudible pour tous les autres même les plus proches.

- dans le but de "dédramatiser" et de minimiser les faits vraisemblablement, le commissaire a plusieurs fois fait des affirmations et des réponses inacceptables, qui ne pouvaient qu'ajouter de la frustration et de la colère (même si on veut bien prendre acte des efforts faits sur le terrain)

\* il prétend à plusieurs reprises que les faits de délinquance baissent sur la commune au fil des ans... en se basant sur le nombre de plaintes enregistrées (!), alors que tout le monde peut constater que les dégradations d'abribus, poubelles et voitures, incivilités, trafics, nuisances sonores la nuit et incendies de véhicules vont en augmentant.

\* quand notre élue évoque une loi contre le tapage nocturne, il botte en touche : il ne voit pas de quoi elle parle, que ce n'est pas un délit pour lequel des forces de police peuvent se déplacer. « Vous ne devez pas sous-estimer l'exaspération des riverains qui "encaissent" au fil des mois des provocations et des nuisances auxquelles la police déclare ne pas s'intéresser ». Ici, changement de discours : **SI**, la police peut faire quelque chose, mais il faut qu'il y ait appel, et que le plaignant accepte que les policiers viennent "constater le préjudice subi" à l'intérieur de son appartement (comment ?). Et d'en conclure qu' une patrouille de la BAC ou de policiers peut très bien passer devant un véhicule stationné en pied d'immeuble toutes portes ouvertes et sono à fond à minuit dans un quartier calme, et se contenter de faire un petit coucou de la main à ses occupants en toute convivialité ?

\* quand elle poursuit sur les rodéos qui ont lieu dans le quartier, idem : d'après lui il y en a moins qu'avant et "les policiers ne peuvent rien faire" (commentaires acerbes dans l'assistance) : la seule chose à faire selon lui, c'est de relever le numéro de la plaque et repérer les occupants du véhicule pour donner des éléments de recherche ultérieure aux policiers (pratique à faire, en pleine nuit du haut de son étage...).

Le représentant de l'Opac a interpellé notre élue pour lui dire qu'il "regrettait de ne jamais l'avoir vue à aucune rencontre avec l'Opac", regret partagé puisque d'une part, la Gauche Mulatine n'y a jamais été conviée par l'Opac ni par le maire (qui l'en a même écartée) et d'autre part, nous attendions toujours une réponse à notre lettre de l'année passée !

*Le groupe Solidarité, Participation, Ecologie  
notre site : [lagauchemulatine.fr](http://lagauchemulatine.fr)*